

Conditions générales de réservation des appartements

Conditions générales

Location saisonnière, à usage de vacances

1. A la réservation, afin de la valider, une caution de 300€ sera prise sous la forme d'une préautorisation sur carte bancaire ou par chèque qui sera restitué lors du départ, sauf en cas de dégât constaté ou de ménage de fin de séjour non réalisé.
2. Possibilité d'annuler ou modifier la réservation sans aucun frais, jusqu'à 2 semaines avant l'arrivée.
3. En cas d'annulation dans les 2 semaines précédant l'arrivée ou en cas de non présentation le jour de l'arrivée, le montant total de la réservation sera prélevé sur carte bancaire ou sur le chèque de caution.
4. A l'arrivée, paiement de l'ensemble de la réservation, par carte bancaire ou tout autre mode de paiement (chèques vacances ANCV, ...).
5. Au départ, restitution du chèque de caution ou annulation de la préautorisation sur carte bancaire, sauf en cas de dégâts constatés ou de frais supplémentaires (nettoyage vaisselle et/ou ménage de fin de séjour non réalisés).
6. Au départ du client, prélèvement des frais des suppléments éventuels lorsque non facturés à l'arrivée (ménage des chambres, nettoyage cuisine et vaisselle, salon et terrasse, dégâts éventuels)